

### **Tribunal Administratif de Bastia, délibéré du 19 mars 2019 : La Méridionale est déboutée**

***Déboutée par le Tribunal administratif de Bastia, La Méridionale fait appel devant le Conseil d'État, car "la Corse a tout à y perdre".***

La Méridionale prend acte de la décision du Tribunal administratif de Bastia de ne pas donner de suite favorable à sa demande de réintégrer la phase de négociations utiles pour la desserte des ports d'Ajaccio et de Propiano, et ce, en dépit de la qualité des offres de la compagnie.

Pour rappel, dans le cadre de l'appel d'offres en cours pour la prochaine DSP maritime Corse – Continent, La Méridionale avait initié un référé précontractuel auprès du Tribunal administratif de Bastia pour contester son éviction des dessertes des ports de Propiano et d'Ajaccio. Comme reconnu par le Président du Tribunal administratif de Bastia, les offres présentées par La Méridionale pour chacun des lots de l'appel d'offres sont conformes au cahier des charges et leur qualité reflète les 80 ans d'expérience de La Compagnie dans la desserte de la Corse.

**Dans ce contexte, La Méridionale engage une procédure d'appel devant le Conseil d'État.**

Pour Benoît Dehaye, Directeur Général délégué de La Méridionale : *"Nous sommes surpris et nous ne comprenons pas cette décision de nous refuser l'accès aux négociations des dessertes d'Ajaccio et de Propiano. Ceci alors même que notre offre est de qualité, conforme au cahier des charges, et qu'elle peut être, comme il est d'usage, précisée lors de ces négociations ; sans La Méridionale dans ces négociations, la Corse à tout à y perdre".*

#### **Mieux connaître La Méridionale :**

La Méridionale assure les liaisons maritimes entre la Corse et Marseille depuis 1937. Aujourd'hui, sa flotte composée de 3 navires mixtes (Piana, Girolata et Kalliste) dessert quotidiennement les ports d'Ajaccio, Bastia et Propiano dans le cadre d'une Délégation de Service Public conclue avec la Collectivité Territoriale de Corse. Certifiée ISO 9001 et ISO 14001, la compagnie répond aux exigences relatives à la gestion de la qualité et à l'amélioration continue de la performance environnementale.

En 2017, La Méridionale a transporté 275 000 passagers et 852 km de fret roulant. Elle est la filiale maritime du Groupe STEF, leader européen de la logistique du froid.

#### **Contact :**

Laurent D'hoorne – 04 91 99 45 00 – laurent.dhoorne@lameridionale.fr